

# **DISPOSITIONS DIVERSES COMMUNES AUX ENTREES et AUX PRESTATIONS DES ESPACES DU PARC DE LOISIRS WIIDOO'GLISS**

## **1 - Retard de paiement**

En cas de retard de paiement, le montant des factures émises sera majoré, à titre de pénalité, au taux de trois (3) fois le taux de l'intérêt légal, par jour de retard.

## **2 - Force majeure**

La Direction de Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, épidémie, décisions émanant d'autorités, manque de neige etc. Dans une telle hypothèse, Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) pourra proposer une autre date de venue sur le site dans la mesure du possible.

## **3 - Assurances**

Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) est titulaire d'une Police d'Assurance Responsabilité Civile d'exploitation souscrite auprès de Allianz, contrat numéro 53.315.847, 87 rue de Richelieu 75 0002 Paris. Elle garantit les conséquences de la responsabilité civile d'exploitation pouvant incomber à Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) en raison de dommages corporels, matériels et immatériels

## **.4 - Responsabilité**

Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier: incendie et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur les espaces de loisirs du Parc Wiidoo'gliss

Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) apprécie seule les conditions d'exploitation et de maintenance du Parc Wiidoo'gliss. Elle décide notamment:

- de la fixation des jours et horaires d'ouverture du Parc Wiidoo'gliss ainsi que des différentes attractions qu'elle propose ;
- de l'établissement des programmes de maintenance, de réparation et de réhabilitation de tous les équipements dont Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) est propriétaire ou bénéficie d'un droit d'usage ;
- de l'adoption des normes et règles concernant la santé, la sécurité, la présentation au public de ses attractions, de ses spectacles et des services aux visiteurs du Parc Wiidoo'gliss

En particulier, Wiidoo'gliss (SAS SNOWLUDIQUE) peut décider de fermer au public tout ou partie du Parc Wiidoo'gliss qu'elle gère et suspendre tout ou partie des services proposés, tels que les services de restauration, pour toute la durée qu'elle juge nécessaire, en raison notamment, de questions ou opérations liées à la sécurité ou la santé des visiteurs, à la maintenance, à la réparation, réhabilitation, restructuration de tout ou partie des équipements du Parc Wiidoo'gliss, à des intempéries, à l'ordre public, etc., sans pouvoir en être tenue pour responsable et sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

## **5. - Règlement intérieur**

Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Parc. Les services habilités du Parc Wiidoo'gliss sont fondés à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des titres d'entrées.

La clientèle doit respecter le règlement des pistes et respecter la répartition des activités sur les pistes sans quoi il pourra être exclu du parc Wiidoo'gliss sans qu'aucune compensation financière ne lui soit octroyée.

Les enfants de – 5ans doivent être accompagnés d'un adulte pour monter au tapis roulant. L'accès au tapis roulant est interdit aux enfants de – 3ans.

Tout enfant présent dans le parc est sous la responsabilité et la surveillance de l'adulte (plus de 18 ans) l'ayant amené. Les enfants de – 8ans ne sont pas autorisés à entrer seul dans le parc et doivent être accompagnés d'un adulte.

La pratique de la bouée est interdite aux femmes enceintes et aux personnes cardiaques.

Les animaux sont interdits dans le parc

Sur les pistes de luges et bouées (été et hiver) toujours attendre que la personne d'avant soit arrivée et qu'elle a dégagée la zone d'arrivée avant de vous élaner. Sur les pistes de bouée un panneau précisant la position à adopter est installé au départ de chaque piste. Toute personne ne respectant pas ces consignes peut être exclu du parc.

Les horaires d'ouverture du parc sont affichés à l'entrée du parc. Il est interdit à toute personne d'entrer dans le parc en dehors des horaires d'ouverture et de pratiquer quelque activité.

Les enfants ne sont pas autorisés à faire fonctionner le manège de bouée. Soyez vigilant si votre enfant est sur le manège qu'il reste bien assis jusqu'à la fin du tour.

### **➤ CONDITIONS D'ACCÈS**

Toute personne désirant entrer dans le parc Wiidoo gliss doit s'acquitter de son droit d'entrée. Celui-ci lui permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux le jour de sa visite selon les âges définis à chaque activité. Le forfait ou ticket d'entrée doit être attaché selon le modèle, il est individuel et ne peut être échangé et n'est pas transmissible. La revente du ticket d'entrée est formellement interdite et passible de poursuites judiciaires.

### **➤ ETE et 4 saisons**

La pratique des activités et l'accès aux activités selon les âges sont définis pour chaque activité, se référer au panneau de chaque activité.

Attention risque de noyade lors de l'activité pêche aux canards et le long du ruisseau du sentier pieds nus. Les adultes doivent effectuer une surveillance rapprochée de l'enfant qui est sous leur responsabilité.

Le manège de bouée est accessible à partir de 18 mois. La petite piste de bouée est accessible à partir de 2 ans, la moyenne piste de bouée est accessible à partir de 3 ans seul dans la bouée obligatoirement, la grande piste de bouée est accessible à partir de 4 ans seul dans la bouée obligatoirement. Les trottinettes tout terrain sont accessibles à partir de 7 ans avec une évaluation du niveau au préalable. Les Xraycer sont accessibles à partir de 6 ans avec une évaluation du niveau au préalable Il faut obligatoirement des chaussures fermées pour la pratique de la trottinette et Xraycer. Le personnel du parc pourra refuser la pratique de la trottinette ou XRaycer à toute personne ne répondant pas au niveau requis pour une pratique en toute sécurité. Le lysh

du X raycer doit être mis au poignet avant de monter au tapis roulant, le X raycer doit être placé devant la personne qui se trouve debout lors de la montée au tapis roulant.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accès aux jeux ne peut se faire qu'en chaussettes ou chaussures selon les activités (hormis le sentier pieds nus). L'accès au tapis roulant ne peut se faire qu'avec des chaussures fermées.

### ➤ **HIVER**

En hiver les luges personnelles équipées obligatoirement de freins peuvent être utilisées dans le parc Wiidoo. En cas de doute du système de freinage ou de la capacité sécuritaire de la luge ou de tout autre engin de glisse celui-ci sera visé par le directeur de Wiidoo'Gliss qui en autorisera l'accès au parc s'il juge qu'il est sécuritaire et qu'elle comporte un système de freinage suffisant. Les luges en bois et pelles à neige sans freins sont interdites sur la grande piste de luge desservie par le tapis roulant.

Le casque est fortement conseillé sur les pistes de ski et obligatoire pour le snow tubing (bouée) et la luge pour les – 16 ans. Les casques de vélo ne sont pas sécuritaires et donc fortement déconseillés.

Il est possible de louer le matériel sur place en respectant le règlement intérieur de la location du matériel.

Le manège de bouée est accessible à partir de 18 mois. La petite piste de bouée sur neige est accessible à partir de 2 ans, la piste de bouée sur neige et les pistes de bouée sur tapis 4 saisons avec accès tapis roulant sont accessibles à partir de 3 ans et 4 ans, seul dans la bouée obligatoirement.

La piste de luge avec accès tapis roulant est accessible de 3 à 8 ans uniquement accompagné d'un adulte dans la luge. Attention à votre vitesse sur cette piste de luge, maîtriser votre vitesse en utilisant le système de freinage de votre luge.

L'espace ski avec accès tapis roulant est formellement interdit aux piétons et est accessible à partir de 3 ans. Toute personne présente dans l'espace ski doit posséder un matériel de glisse : ski ou snowboard pour se déplacer.

En cas de manque d'enneigement et d'ouverture des pistes d'été : la moyenne piste est accessible à partir de 3 ans seul dans la bouée obligatoirement, la grande piste de bouée est accessible à partir de 4 ans seul dans la bouée obligatoirement. Les trottinettes tout terrain sont accessibles à partir de 7 ans avec une évaluation du niveau au préalable. Les Xraycer sont accessibles à partir de 6 ans avec une évaluation du niveau au préalable. Il faut obligatoirement des chaussures fermées pour la pratique de la trottinette et Xraycer. Le personnel du parc pourra refuser la pratique de la trottinette ou XRaycer à toute personne ne répondant pas au niveau requis pour une pratique en toute sécurité. Le lysh du X raycer doit être mis au poignet avant de monter au tapis roulant, le X raycer doit être placé devant la personne qui se trouve debout lors de la montée au tapis roulant.

## **6. - Réclamations**

Les réclamations consécutives à un différent portant sur les modalités d'exécution des prestations objets des présentes doivent être formulées par écrit et adressées auprès du service accueil visiteurs de SAS Snowludique 38 route de Lispach 88250 La Bresse dans les quinze (15) jours suivants la visite au Parc Wiidoo'gliss

Afin d'éviter toute contestation, le justificatif de visite (billets d'entrée, attestation, etc.) doit être fourni.

## **7. - Litiges**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les Tribunaux compétents.

## Conditions générales de location du parc wiidoo gliss

**Article 1 :** Les matériels et équipements loués sont placés sous la responsabilité et la garde du client dès qu'il en prend possession. Il en assume de ce fait la responsabilité pleine et entière. Le défaut de restitution des matériels et équipements loués, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à la facturation au client de leur valeur marchande intégrale à l'état neuf et ce en plus du coût de la location.

**Article 2 :** Les matériels et équipements sont proposés à la location en bon état, propres à une utilisation normale eu égard à la catégorie dans laquelle ils sont classés et reconnu comme tels. Ils devront être restitués en bon état. Tout matériel ou équipement étant numéroté ou marqué. Il devra être restitué avec les mêmes numéros ou la même marque. Toute dégradation donnera lieu au paiement des frais de remise en état, voire au remboursement de la valeur marchande intégrale à l'état neuf du matériel ou équipement si celui-ci est irréparable et ce en plus du coût de la location.

**Article 3 :** Les matériels et équipement loués sont destinés au seul usage du client, sans aucune possibilité de sous-location ou de prêt même à titre gratuit. Le client est seul juge de sa capacité à utiliser les matériels et équipements loués.

**Article 4 :** La durée de la location est fixée pour la période indiquée sur le contrat de location, la journée débute à 9h ou 10h et se termine à 17h. Cette durée de location ne peut être modifiée sans l'accord de la société snowludique et du site wiidoo gliss. En outre la durée de location peut être allongée en cas de nocturne uniquement sur le site du parc de loisirs wiidoo gliss. Le prix de location est dû, du jour de la prise de possession des matériels et équipements loués jusqu'au jour de la restitution. Toute journée commencée est due au prix et conditions affichés publiquement.

**Article 5 :** Une pièce d'identité est exigée pour la remise du matériel et équipement loué.

**Article 6 :** Les infos qui vous sont demandées au moment de la location nous permettront de mieux vous connaître. Il est obligatoire de répondre à toutes les questions sauf s'il est mentionné que la réponse est facultative. Les infos qui vous concernent sont destinées au loueur, si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-après :  Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, ou de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi « informatique et liberté » du 06.01.1978, pour l'exercer adressez-vous au loueur)

**Article 7 :** Le règlement des locations doit être effectué comptant à l'échéance prévue. Des pénalités de retard seront appliquées pour le règlement tardif, s'élevant à 1.5x le taux d'intérêt légal.

**Article 8 :** En cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le tribunal compétent sera soit celui du lieu ou demeure le défendeur, soit celui du lieu de mise à disposition du matériel loué et tout litige découlant de l'application des présentes conditions générales de location sera soumis au droit français et aux tribunaux compétents en France.

**Article 9 :** Le client s'engage à donner son poids ; sa taille ainsi que sa taille de chaussure afin de permettre un réglage des skis, au plus juste, et selon la norme AFNOR. En signant le présent contrat, il atteste l'exactitude des informations.

**Article 10 :** J'autorise la société snowludique/ wiidoo gliss (barrer si refus) à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement me représentant ainsi que celles de mes enfants, réalisés dans le parc. Ces images et éléments sonores sont destinés à être reproduits, représentés et/ou adaptés pour de la publicité et publication internet. Par la présente, je reconnais ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation des images ni à une rémunération. Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée.

### Equipment Hire Terms and conditions

See rental display

SAS SNOWLUDIQUE / WIIDOO GLISS 38 route de Lispach 88250 La Bresse

06.38.02.45 [contact@wiidoo.gliss.com](mailto:contact@wiidoo.gliss.com) [www.wiidoo.gliss.com](http://www.wiidoo.gliss.com) RCSE pinal 794 616 136

SAS au capital de 50 000 euros

## **8. – COVID 2021**

**Le port du masque est obligatoire intérieur et extérieur +11 ans et conseillé dès 6 ans**

### **A l'accueil :**

Des zones de distanciation sont été matérialisées au sol. Un cheminement fléché vous indique la file à suivre pour l'arrivée et la sortie.

Laisser une distance de 1.5m entre chaque groupe de famille/amis (max 10 pers)

A la caisse, la personne qui règle, devra se laver les mains avec le gel hydroalcoolique avant tout échange. Merci de privilégier le paiement sans contact-

### **A l'équipement**

Tous les participants devront se désinfecter les mains avec de la Solution Hydroalcoolique avant de s'équiper en trottinettes, x raycer ou vanat de prendre une bouée

Pour des raisons de sécurité, les casques de vélos sont toujours obligatoire à la trottinette et x raycer et sont desinfecté après chaque usage. Unecharlotte peut vous être fournie sur demande. **Vous pouvez apporter votre casque si vous le souhaitez**

**NE PLUS SE TOUCHER LE VISAGE SUR TOUTE LA DURÉE DES PARCOURS**

### **Au briefing bouée , trottinette et x raycer**

Ecouter attentivement les instructions de l'opérateur

### **Au retour du matériel**

Se laver les mains (au gel hydroalcoolique) et après chaque pause.

**Pour votre sécurité, les zones de passage, et les toilettes sont désinfectés très régulièrement.**